



Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 28 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Bernard dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Loïc CHUSSEAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/02/2023

PRESENTS - Loïc CHUSSEAU, Jean-Claude BULOT, Agnès LANSMANT-LOUSSERT, Frédéric PAPIN, Bertrand DOUIN, Magali GODET, Marion USUREAU, Johnny CHABOT, Brice PIVETEAU, Nadège THUBIN, Maxime BARBARIT, Audrey CHABOT.

EXCUSES – Corinne CHARTIER (pouvoir donné à Magali GODET), Antoine COUTANSAIS (pouvoir donné à Jean-Claude BULOT), Priscillia MARTINEAU.

M. Maxime BARBARIT est nommé secrétaire de séance.

FINANCES :

23-02-001- Mise en place du prélèvement automatique pour les factures émises par la collectivité
Approuvée à l'unanimité

23-02-002- Institution de la taxe d'habitation sur les logements vacants
Approuvée à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE :

23-02-003- Construction du Centre de soins polyvalent : Avenant n° 2 au lot 5 Menuiseries intérieures
Approuvée à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE :

23-02-004- Convention de partenariat pour l'installation et la gestion d'un panneau d'information numérique
Approuvée à l'unanimité

VOIRIE :

23-02-005- Convention d'occupation du domaine public pour l'aménagement de plantations sur le parking de l'ancienne salle des fêtes
Approuvée à l'unanimité

23-02-006- Rénovation des Ponts du Fief Chevalier 1 et du Fief Bariteau : Approbation du programme et demande de subvention auprès de l'Etat
Approuvée à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES :

23-02-007- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école
Approuvée à l'unanimité

Le Maire,
Loïc CHUSSEAU



Le secrétaire,
Maxime BARBARIT